

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le dix-huit février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 12 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 5

Absents : 0

Votants : 26

PRESENTS : M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. MOLLE: Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme ADJERIOU
M. BLANCHARD
Mme TARERAT
Mme REYNAUD
Mme SANDRON

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20250218_D_001

Commission :
Administration
Générale

Objet : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs prévoyant :

- ✓ Suite au prochain départ en retraite d'un agent de service occupant un poste à 32h, il est envisagé pour son remplacement :
 - La création au sein de la filière technique d'un poste titulaire d'adjoint technique à 29/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, pour permettre à un agent actuellement en poste à 16.5/35^{ème} d'augmenter son temps de travail.
 - La création au sein de la filière technique d'un poste contractuel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 12/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
 - La création au sein de la filière technique d'un poste contractuel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 17.75/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, pour permettre à un agent actuellement en poste à 15.75/35^{ème}, dans le cadre d'un contrat d'accroissement temporaire d'augmenter son temps de travail.
 - La création au sein de la filière technique d'un poste contractuel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 22/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, pour permettre à un agent actuellement en poste à 18.5/35^{ème} d'augmenter son temps de travail.
- ✓ Suite à la dissolution du SELL, un agent en disponibilité est rattaché à la collectivité. Afin d'effectuer les formalités administratives relatives à cette position statutaire :

La création au sein de la filière technique d'un poste titulaire d'adjoint technique à temps complet au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
- ✓ La création au sein de la filière médico-sociale d'un poste contractuel d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 28/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux pour assurer le remplacement d'un agent ayant bénéficié d'une mutation interne sur un poste administratif.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_001-18
Reçu le 25/02/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_001-DE
Reçu le 25/02/2025